

Projet de politique culturelle du Québec
Avis - Mouvement pour les arts et les lettres
5 septembre 2017

Bonjour,

Merci pour ces journées de consultation des milieux artistiques et culturels et merci de me recevoir.

Je suis Dominic Trudel, directeur général du Conseil québécois de la musique, membre du Mouvement pour les arts et les lettres, et c'est au nom du Mouvement que je prendrai la parole aujourd'hui.

Le Mouvement regroupe également le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ), le Regroupement québécois de la danse (RQD), le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ), En Piste - le regroupement national des arts du cirque, ainsi que deux conseils régionaux de la culture, soit Culture Lanaudière et Culture Saguenay - Lac-Saint-Jean.

Ces organismes regroupés sur une base volontaire sont également membre de la Coalition La culture, le cœur du Québec. D'entrée de jeu, tant le Conseil québécois de la musique que le Mouvement pour les arts et les lettres, à l'instar de la Coalition La culture, le cœur du Québec, croient que le renouvellement de la politique culturelle est l'occasion de reconnaître la culture comme un pilier de la société ainsi qu'un secteur stratégique.

Dans l'ensemble, nous sommes d'accord avec les quatre principes et les quatre orientations de la politique.

L'exercice de rédaction d'une telle politique n'est pas chose facile. Les termes utilisés sont lourds de sens. On souhaitera naturellement que tous se reconnaissent dans le terme « culture ». Toutefois, aucune définition de la culture n'est offerte en préambule. C'est à la lecture de la politique que nous découvrons les éléments inclus dans ce terme générique : « culture ». Les arts y sont décrits, et je cite un extrait de la page 19, comme étant des « formes artistiques à la fois classiques, établies, émergentes, métissées, issues de pratiques traditionnelles ou qui n'entrent pas dans les catégories actuelles, comme l'improvisation théâtrale, les arts du cirque ou les œuvres numériques. » Il faudra attendre la page 29, à l'objectif 3.7, pour voir les « catégories actuelles » énumérées, qui sont en fait les disciplines artistiques à titre de forces vives de la métropole.

Montréal est une métropole démographique, économique et, bien entendu, artistique. On souhaite qu'effectivement, elle puisse avoir les moyens de jouer son rôle de mentor et de rayonner à l'international. Toutefois, les arts ne sont pas que les forces vives de Montréal, ils sont les forces vives de tout le Québec. En proposant toutes ces formes artistiques que nous n'arrivons plus à contenir dans les limites de ce qui fut établi historiquement, le cœur créatif propulse le Québec vers son devenir. Oui, nous devons nommer les diverses formes d'art, qu'elles soient issues du patrimoine immatériel ou, à l'autre bout du spectre, des nouvelles technologies. Nous devons les nommer pour bien marquer leur importance dans la constitution même de la culture.

Le Mouvement pour les arts et les lettres a prêté un intérêt particulier à l'orientation #2 : Façonner un environnement propice à la création et au rayonnement de nos richesses culturelles, puisque les sept objectifs visent à soutenir le cœur créatif québécois. Le Mouvement espère que les cinq engagements du gouvernement énumérés à la page 23 se retrouveront dans le plan d'action gouvernemental. Pour le Mouvement, ces engagements sont essentiels à l'enrichissement collectif du Québec. Je cite :

- Augmenter son appui à l'excellence, à l'innovation et au renouvellement de la création et de la production culturelles sur l'ensemble du territoire ;
- Améliorer la circulation, la diffusion et la visibilité des contenus culturels québécois, particulièrement en français, au Québec, au Canada, sur la scène internationale et dans l'univers numérique ;
- Accroître son action pour améliorer la condition socioéconomique des artistes et des travailleurs culturels ;
- Poursuivre le développement de son réseau d'échanges culturels au Canada et à l'étranger ;
- Promouvoir l'inclusion, dans les accords de commerce, d'exceptions pour la culture et les industries culturelles.

Par conséquent, le Mouvement espère que ces engagements se traduiront par le renforcement des sociétés d'État qui soutiennent le cœur créatif et l'industrie qu'il génère, de même que les organismes de services, les regroupements et associations nationales et régionales qui leur viennent en aide.

Nous vous rappelons que le Mouvement a chiffré les besoins du CALQ à 40 M\$ pour être en mesure de répondre à sa mission correctement.

Par ailleurs, afin que cette politique culturelle puisse s'incarner dans le respect de la vision que le gouvernement s'est donnée, les budgets du ministère de la Culture et des Communications dédiés aux arts et à la culture devront être augmentés de façon substantielle et indexés par la suite.

En introduction il est conclu en page 6, et je cite : « Que la politique québécoise de la culture implique de repenser les modes d'interaction des entités gouvernementales qui s'engagent activement en matière de culture avec les milieux, que ce soit sur une base territoriale ou sectorielle, en portant une attention accrue au service à la clientèle et aux attentes des citoyens et citoyennes. »

Il va de soi pour le Mouvement que cette volonté de repenser les façons d'agir et d'interagir, implique inévitablement un engagement et un apport accru des différents ministères concernés : éducation, travail emploi et solidarité sociale, finances, économies, etc. À cet effet, nous espérons que le plan d'action relevant de la politique culturelle proposera des actions concrètes qui engageront véritablement les divers ministères dans la consolidation, le développement et le rayonnement des arts et de la culture partout au Québec.